



De même, **Seine-et-Marne Environnement intervient pour les écoles** des communes en ABC.

**Les personnels techniques des communes en ABC peuvent également être sensibilisés** notamment via une formation à la gestion différenciée ciblant les services d'espaces verts.

## **Avez-vous un exemple d'action que vous avez menée ?**

**En 2022, Seine-et-Marne Environnement a suivi 7 communes pour la création de leur ABC** Bois-le-Roi, Brie-Comte-Robert, Moret-Loing-et-Orvanne, Samois-sur-Seine, Souppes-sur-Loing, Vaux-le-Pénil et Villecerf.

**Des inventaires naturalistes** ont été menés sur plusieurs groupes : amphibiens, oiseaux, flore, chauves-souris, reptiles, rhopalocères (papillons de jour), odonates (libellules et demoiselles) et orthoptères (criquets, grillons et sauterelles). Les communes ont également pu bénéficier **des actions de sensibilisation** citées ci-dessus.

Chacune reçoit ensuite **un bilan détaillé des observations réalisées ainsi que des animations effectuées.**

**Seine-et-Marne Environnement vous accompagne dans le cadre d'ID77**



**Retrouver les actions de sensibilisation environnementale des citoyens, des élus et agents, et des scolaires sur [www.id77.fr](http://www.id77.fr), avec les offres S01, S02 et S03 ainsi qu'un certain nombre d'expositions environnementales pour agrémenter vos actions**